



La Newsletter – janvier 2023

Viviane ARTIGALAS



Sénatrice des Hautes-Pyrénées

Permanence Parlementaire

Résidence La Lorraine
20 rue Brauhauban
65000 TARBES

Tél : 05 62 54 17 56

Adresse électronique
permanence.artigalas@gmail.com

ZAN : Commission spéciale

Je viens d'être nommée parmi les 37 Sénateurs et désignée Vice-Présidente de la commission spéciale sur la proposition de loi visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de « zéro artificialisation nette » au cœur des territoires.

Cette commission sera en charge d'étudier la proposition de loi portant 25 mesures visant à faciliter la mise en œuvre du ZAN, issue des travaux et auditions de la mission conjointe et pluri-partisane des quatre commissions permanentes du Sénat (affaires économiques, aménagement du territoire et développement durable, finances et lois).

Les travaux débiteront dès les premiers jours de février et auront pour ambition de donner enfin des outils aux élus locaux et des règles aisées et équitables.

Hôpital Public

Le Sénat a adopté une proposition de loi initiée par mon groupe parlementaire pour garantir un nombre de personnels soignants dans les services hospitaliers leur assurant de meilleures conditions de travail et une meilleure prise en charge des patients. J'espère désormais son examen rapide par l'Assemblée nationale.

La crise du Covid-19 a mis un coup de projecteur sur la crise que traverse l'hôpital depuis de nombreuses années. Le Ségur de la santé n'est pas une réponse à la hauteur du mal-être qui existe dans notre système de santé. Une présence soignante insuffisante auprès des patients hospitalisés se traduit par une augmentation de la mortalité hospitalière et des risques psychiques pour les soignants. Il est primordial d'offrir un cadre de travail décent aux professionnels de santé et de permettre une prise en charge des patients conforme aux exigences de qualité et de sécurité des soins.

Cette proposition de loi, soutenue par l'ensemble des organisations de soignants, répond à une des préoccupations principales des personnels de santé : le manque de temps et de moyens humains concourant à la dégradation de la qualité de vie au travail et de la qualité des soins. Elle vise à garantir un nombre minimum de personnels soignants dans les services hospitaliers, avec des ratios « patients par soignant ». Ce ratio serait effectif pour chaque spécialité et type d'activité de soin. Il servirait à déterminer le nombre minimal d'infirmiers et d'aides-soignants prévus. Je me félicite que mon groupe soit à l'origine de la large adoption de cette proposition de loi par le Sénat. Elle permettra de redonner aux soignants du sens et de la qualité de vie au travail, de lutter contre l'épuisement professionnel, de les faire revenir à l'hôpital et de garantir une prise en charge de qualité aux patients. Elle constituera enfin un investissement positif en termes financiers.

« Rappelons-nous le long chemin, l'âpre lutte, les femmes criminalisées pour avoir avorté, celles qui sont mortes pour avoir avorté dans des conditions indignes. La constitutionnalisation de l'IVG s'inscrit dans cette longue histoire. »

« Quelles solutions d'accompagnement sont prévues pour accompagner nos concitoyens fortement dépendants de ce réseau cuivre, via la Téléassistance par exemple, face à ce changement majeur. »

IVG

La proposition de loi constitutionnelle défendue par mon groupe parlementaire pour inscrire l'intervention volontaire de grossesse (IVG) dans la Constitution a été adoptée par le Sénat. Je me félicite de cette avancée majeure pour le droit des femmes.

Chaque année, plus de 200 000 femmes ont recours à l'IVG en France. Une femme sur trois en moyenne y recourt dans sa vie. Pourtant, en France comme partout dans le monde, on observe depuis plusieurs années des velléités de revenir sur ce droit fondamental. L'accès à l'avortement reste par ailleurs difficile : délai pour obtenir un premier rendez-vous, fermeture de centres pratiquant les IVG, pénurie de praticiens... Rien n'est jamais acquis en matière de droits, et en particulier en matière de droits des femmes.

L'actuelle proposition de loi constitutionnelle, votée à une large majorité à l'Assemblée nationale et défendue par mon groupe au Sénat, vise à protéger et garantir ce droit fondamental en l'inscrivant dans notre Constitution.

Le sénateur Philippe Bas a proposé un amendement pour inscrire la liberté de recourir à l'IVG dans la Constitution. Si cette rédaction est insuffisante, la notion de « liberté » étant moins protectrice que celle du « droit », elle permet toutefois d'inscrire l'IVG dans la Constitution, une première dans l'Histoire de notre pays.

Je me réjouis de cette grande avancée et souhaite que ce texte aboutisse rapidement dans la suite du débat parlementaire. À l'heure où, partout dans le monde, les forces réactionnaires progressent, où les droits des femmes sont attaqués, la France doit retrouver un rôle de pionnière et d'espérance.

Audition ARCEP

Audition de la Présidente de l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse), Laure de la Raudière, par la commission des affaires économiques. Nous l'avions auditionné en 2021, dans le cadre de la procédure de sa nomination, mais la commission a souhaité effectuer un premier bilan d'étape parce qu'en deux ans le contexte a changé. Il n'est pas à l'apaisement, mais plutôt à l'agacement et à l'inquiétude, notamment en raison d'incidents ou de dysfonctionnements dans le secteur.

Alors que la fermeture du réseau cuivre va se faire progressivement, au profit de la fibre, et que plusieurs phases d'expérimentation sont prévues (dès 2026 plus aucun opérateur ne pourra proposer à ses clients une offre de connexion ou un abonnement téléphonique utilisant le réseau cuivre), j'ai ainsi pu l'interroger sur les solutions d'accompagnement prévues pour les personnes les moins à l'aise dans l'usage d'outils numériques et la migration de leurs services vers un abonnement similaire sur une ligne fibre, pour celles fortement dépendantes de ce réseau cuivre (comme notamment avec la Téléassistance) et pour les élus locaux. Le plus souvent, en effet, ils se retrouvent en première ligne dans ce type de problématique et devront parfois jouer un rôle de médiateur.

Retrouvez mon intervention et l'ensemble de cette audition sur : https://videos.senat.fr/video.3212856_63cf18b550395.regulation-du-secteur-des-telecommunications



Chambre des Métiers et de l'Artisanat

J'ai participé, à Tarbes, au « Marathon des CFA » des Hautes Pyrénées, dans le cadre de la « Semaine nationale de l'Apprentissage dans l'Artisanat » organisée dans toute la France par le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat.

Après une visite du CFA de Tarbes, j'ai ainsi pu échanger avec les apprentis et leurs équipes pédagogiques sur la filière automobile et la digitalisation des enseignements. Cet événement permet de mettre en valeur l'action quotidienne du réseau de la CMA Occitanie en faveur de l'apprentissage, maillon essentiel du secteur de l'artisanat, et de promouvoir ses nombreux atouts.



Saint Lary Soulan

A Saint Lary Soulan pour l'inauguration de la nouvelle télécabine au départ d'Espiaube et d'un nouveau télésiège au cœur de la station. Plus grande et plus rapide, cette nouvelle télécabine atteint un point stratégique de la station, à 2.321 mètres d'altitude, qui dessert la plupart des pistes en remplaçant trois remontées (38 pylônes et 4 gares de remontées en moins).

A l'invitation du Maire, André MIR ; du Président d'Altiservice et du Directeur de la station, en présence de nombreux élus dont ma collègue Maryse CARRERE et autres acteurs de la Montagne, nous avons pu constater qu'en dynamisant et en fluidifiant la circulation des skieurs sur le domaine, ces équipements permettent de moderniser l'offre touristique de la station, participant à son développement, comme à celle de toute une vallée.



Dans l'après-midi, les anciennes cabines ont été vendues aux enchères au profit d'une l'association des Petits Princes. Cette action caritative doit permettre de reverser l'intégralité des bénéfices à cette association qui a pour vocation de réaliser les rêves d'enfants et d'adolescents touchés par la maladie.

Aureilhan

Inaugurations de l'espace France Services et du poste de Police Municipale à AUREILHAN. Ces nouveaux locaux, ont été pensés et organisés pour accueillir au mieux les habitants et leur offrir un réel service public de proximité. Que ce soit au niveau de France-Service, où ils peuvent trouver une personne physique pour les accompagner dans leurs démarches administratives, notamment auprès des 14 partenaires qui collaborent avec cette structure (La Poste ; Pôle Emploi ; DDFIP ; Gendarmerie ; Conseil Départemental ; ...), ou au poste de police municipale, avec des agents très attentifs au vivre-ensemble et qui jouent un rôle important dans la vie de la cité.

J'ai pu insister sur le rôle indispensable des élus locaux pour maintenir cette offre de service public de proximité à la population, et ce malgré un contexte budgétaire de plus en plus tendu pour nos collectivités territoriales. En faisant face à l'affaiblissement de la puissance publique et aux défaillances du secteur privé, ces élus, en effet, « se battent sur tous les fronts » pour ce principe d'égalité entre tous les territoires et leurs habitants qui constitue l'un des fondements de notre République.



Association Portes Ouvertes

Visite de l'association « Portes Ouvertes 65 », où autour de son Président, Pierre PEPOUEY et sa directrice, Corinne VIVEZ, ce sont 16 salariés, plusieurs auto-entrepreneurs et bénévoles qui sur Tarbes et Lourdes, par l'apprentissage de la langue, de la culture et des valeurs de la République, aident à l'intégration, à l'insertion professionnelle, à la création des liens sociaux et au renforcement de l'autonomie des personnes étrangères.



Œuvrant à l'intégration de tous, l'association poursuit son action au-delà de l'apprentissage du français dans le cadre de la médiation sociale et du soutien à la scolarité. Elle accompagne et informe les publics en situation de précarité, non autonomes sur les différents services et organismes publics (faciliter l'accès aux droits, à la santé, à l'emploi, au logement, à l'éducation et à la culture).

Lycée

Avec ma collègue Maryse CARRERE, nous avons rencontré les élèves de première du lycée d'Argelès-Gazost et leur professeur Adrien LATAPIE.

Sur le thème traité en classe : « les pouvoirs de la parole », nous avons pu répondre à leurs questions, riches et variées, sur nos parcours, notre rôle de sénatrice, nos prises de paroles et leur préparation... Ces rencontres sont toujours un moment très intéressant et l'occasion d'échanger avec des interlocuteurs moins « habituels » qu'à l'accoutumée. Sans oublier qu'à travers l'enseignement, la vie scolaire ou l'ensemble des actions éducatives, L'École permet de transmettre l'ensemble des valeurs républicaines à nos enfants : liberté, égalité, fraternité, laïcité, refus de toutes les discriminations... A tout âge, ces actions permettent à chaque élève de connaître, de s'approprier et de respecter les règles communes afin de le préparer à sa vie de citoyen.



Rugby

Lors de la rencontre avec le voisin Juillan XV, l'US Argelès Gazost XV organisait un moment de partage et d'amitié entre dirigeants, joueurs, partenaires et amis du club, avec un repas au stade.



Nous étions ainsi plus de 200, le dimanche 15 janvier, à avoir répondu à l'invitation des présidents de l'US Argelès-Gazost, avant d'assister aux 2 rencontres de ce derby bigourdan. Je tenais à y participer et à accompagner ces clubs, car le sport véhicule plusieurs valeurs importantes et le milieu associatif participe pleinement à l'animation et à la vie de nos territoires.

Argelès-Gazost

Au repas des aînés à Argelès Gazost, à l'invitation de madame le Maire, Gaëlle Vallin, et de son conseil municipal, j'ai pu échanger avec les plus âgés d'entre nous. Cette population senior est quelquefois peu considérée, pourtant si nos



collectivités ont un rôle important à jouer pour améliorer la vie de nos aînés, l'inverse est aussi vrai. Les seniors apportent une contribution essentielle à nos territoires, en terme associatif par exemple. Ils sont aussi souvent la mémoire de nos villages et témoins de leurs évolutions.

Voeux

Traditionnellement, le mois de janvier est la période des cérémonies de vœux partout sur le département. Après une interruption liée au Covid, ces cérémonies ont pu reprendre intensément, au point de souvent se bousculer en termes d'agenda et de dates. C'est pourquoi je n'ai pu répondre favorablement à toutes les sollicitations et je le regrette. En effet, ces manifestations sont l'occasion pour les élus de faire un bilan sur l'année écoulée et sur les projets à venir, elles permettent également des moments d'échange avec les équipes municipales, les habitants, le monde associatif et culturel ou avec les acteurs socio-économiques. A titre personnel, elles me permettent de rester au contact de notre territoire, de mieux connaître les initiatives, les besoins de nos différentes collectivités, de discuter des enjeux locaux et parfaire mon travail législatif. Un grand merci aux Maires et aux équipes municipales de ANDREST ; ARRENS-MARSOUS ; AZEREIX ; BARBAZAN-DEBAT ; BOURS ; CAMPAN ; CAUTERETS ; HORGUES ; ODOS ; ORDIZAN ; ORINCLES ; ORLEIX ; OSSUN ; SEMEAC et TRIE, pour leur accueil et ces moments conviviaux.

Outre les cérémonies de vœux des communes et dans le même objectif, j'ai aussi participé à celles de Monsieur le Préfet ; Monsieur le Sous-Préfet d'Argelès ; du Centre de Gestion de la fonction publique ; du SMTD et du SYMAT.



Permanence Parlementaire

Résidence La Lorraine
20 rue Brauhauban
65000 TARBES

Tél : 05 62 54 17 56

Adresse électronique
permanence.artigalas@gmail.com